

# Pour le futur de la planète

L'accord de Paris définit le cadre international de la lutte contre le changement climatique après 2020.

Aujourd'hui, la JICA soutient l'accélération des actions climatiques dans le monde entier.

## Un soutien multiforme aux actions climatiques

En 2015, la 21<sup>e</sup> session de la Conférence des parties (COP 21) à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a eu lieu à Paris, en France, afin de définir un cadre international de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre le changement climatique. L'accord de Paris, adopté à l'issue de la conférence, prendra effet en 2020 avec l'objectif à long terme ambitieux de maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels d'ici la fin du siècle et de poursuivre les efforts pour limiter encore davantage l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius.

La JICA diversifie ses efforts pour soutenir les actions climatiques dans les pays en développement. Les domaines de coopération de la JICA comprennent les transports, l'énergie, l'agriculture, la réduction des risques de catastrophe, ainsi que la protection des forêts ; et, partout où cela est possible, l'Agence intègre une perspective climatique dans ses projets quel que soit le

secteur concerné. Par exemple, pour un projet d'amélioration d'une route reliant deux îles principales d'un atoll de la République des Kiribati, dans le Pacifique, la montée du niveau de la mer a été prise en considération et intégrée dans la conception de la route. Dans un projet de développement agricole en Afrique, la JICA a établi des services de téléphonie mobile permettant aux agriculteurs de recevoir des informations sur les sécheresses et les pluies torrentielles afin de limiter les dommages sur les récoltes. En 2017, le montant total des financements liés au climat fourni par la JICA a atteint environ 787 milliards de yens. Le gouvernement japonais a annoncé son intention de mobiliser près de 1 300 milliards de yens de financement pour des projets publics et privés liés au climat dans les pays en développement d'ici 2020, tout en offrant un accès aux connaissances et expériences japonaises.

Nous avons interrogé le conseiller senior de la JICA, Masato Kawanishi, sur les actions prises par les pays en développement pour réduire les émissions de

gaz à effet de serre conformément à l'accord de Paris : « La JICA soutient plusieurs pays en développement pour l'établissement des cadres politiques permettant d'atteindre les cibles de réduction des émissions. Elle fournit en outre une coopération technique pour aider les pays à mesurer précisément leurs émissions et absorptions et compiler les données dans des inventaires de gaz à effet de serre\* afin de suivre leurs progrès vers les cibles ».

## Coopérer avec des villes du monde entier pour lutter contre le changement climatique

Les actions climatiques entreprises au niveau des villes font l'objet d'une attention accrue. Principalement parce que les villes, lieux de concentration de la population et des activités économiques, sont responsables de 70 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. La JICA a signé un protocole de coopération avec le C40 Cities Climate Change Leadership Group (C40) afin de soutenir les actions climatiques des mégapoles d'Asie du Sud-Est. Les projets dans cette région comprennent un plan directeur sur le changement climatique à Bangkok, élaboré et mis en œuvre avec le soutien de la JICA (voir page 4) ; le développement d'inventaires des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que des plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre à Ho-Chi-Minh Ville, au Vietnam.

En 2017, la JICA a obtenu l'accréditation du Fonds vert pour le climat (FVC), un fonds international créé sous l'égide de la CCNUCC pour aider les pays en développement à accéder au financement climatique. Ce mécanisme permet à la JICA de disposer de ressources financières autres que l'aide publique au développement (APD) du Japon. La JICA mobilisera activement les financements du FVC pour répondre aux

besoins croissants des pays en développement en matière d'action climatique.

## Pays, villes, entreprises et individus – il faut agir à tous les niveaux !

« L'accord de Paris stipule que nous devons atteindre d'ici 2050 l'équilibre entre les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre, par les forêts et autres mesures, afin d'arriver à zéro émission nette. Cela passe inévitablement par une redéfinition profonde de nos modes de vie », explique M. Kawanishi. « Nous devons fournir des efforts à tous les niveaux, des pays aux villes, en passant par les entreprises et jusqu'aux individus », poursuit-il.

Même si nous parvenons à atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre, les gaz que nous avons déjà émis resteront dans l'atmosphère et continueront de réchauffer le climat pendant longtemps. Aujourd'hui, chaque habitant de la Terre se doit de reconsidérer le destin de notre planète et d'agir face à l'urgence climatique.

\*Un inventaire de gaz à effet de serre est une base de données mesurant chaque année les émissions et les séquestrations de gaz à effet de serre d'un pays (ministère de l'Environnement).

### Masato Kawanishi

Conseiller senior de la JICA (environnement mondial)

M. Kawanishi est conseiller senior de la JICA sur les questions climatiques depuis 2005. De 2010 à 2015, il a été conseiller en chef sur le projet de développement des capacités pour les stratégies de lutte contre le changement climatique en Indonésie, où il a également participé à la formulation du prêt-programme de lutte contre le changement climatique. Il est titulaire d'un doctorat en ingénierie et du prestigieux diplôme d'analyste financier (Chartered Financial Analyst).



## Les deux fronts du combat pour le climat

Atténuation et adaptation. « Atténuation » signifie prévenir l'avancée du réchauffement climatique en réduisant, ou séquestrant, les émissions de gaz à effet de serre ; « adaptation » signifie minimiser les dommages causés par les impacts négatifs du changement climatique. Certains projets transversaux portent à la fois sur l'atténuation et l'adaptation.

### ADAPTATION

Minimiser les impacts négatifs du changement climatique

#### Exemples

- Mesures contre les sécheresses (gestion des ressources en eau, irrigation)
- Lutte contre les inondations, systèmes d'alerte précoce
- Lutte contre les infections (maladies transmises par l'eau ou les insectes)
- Amélioration des cultures (tolérance à la chaleur)
- Protection des écosystèmes et de la biodiversité

### ATTÉNUATION

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et augmenter la séquestration

#### Exemples

- Établissement de sociétés zéro carbone
- Promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables
- Mesures tendant vers la neutralité carbone dans les transports, la planification urbaine et régionale
- Réduction de la déforestation
- Gestion des déchets solides (contrôle des émissions de méthane)